

“LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE M'INTERPELLE A METTRE EN GARDE LE GOUVERNEMENT DE PAUL KAGAME ET LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE”

LA PRESSE RWANDAISE EN BUTTE DU POUVOIR MILITARO-FASCISTE DU FPR.

Depuis quelque temps après l'horrible massacre d'Avril 1994, on évoque, à côté des lourdes difficultés économiques et de compétence que rencontre la presse rwandaïse, un manifeste et déplorable censure.

La presse privée qui, à la veille du drame qu'a connu le Rwanda en 1994, se recherchait encore et qui, au lendemain de ce drame, comme d'autres organes institutionnels voulait se reconstituer et jouer son rôle dans la reconstruction du pays, est jusqu'ici, malgré ses multiples tentatives, dans l'impasse totale.

La liberté d'expression et d'opinion qu'elle avait déjà commencé à initier au public rwandaïse, à la veille du génocide, est pour le moment à l'état rétrogradé.

Suit à la censure et à la répression du pouvoir militaire du FPR, la presse rwandaïse tant privée que gouvernementale est donc aujourd'hui en pas reculant.

Elle (presse) qui, normalement, à côté des trois pouvoirs classiques reconnus: l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire, occupe le quatrième divan, est actuellement au Rwanda presque absente à sa chair de régulation et de réglementation.

Le monde médiatique rwandaïse est présentement et manifestement monolétique. La presse rwandaïse est pour le moment monocolore. Elle, comme la politique, est vraiment au point mort. Elle est mécaniquement coursée à sa survivance. Ayant à la fois de traits de sagesse et de jeunesse, elle est sur le qui-vive et au courant des vents contraires. Les journalistes surtout ceux de la presse indépendante dans ces jours font, par ailleurs, les frais de répression et d'harcèlements systématiques du régime militaro-fasciste du FPR, au pouvoir. L'exil de nombreux journalistes indépendants d'analyse et de critique se poursuit et s'intensifie de manière exceptionnelle et inquiétante. Ils sont de plus en plus nombreux à fuir devant les sévères menaces et les représailles qui rendent leur travail extrêmement difficile et impossible.

L'hebdomadaire indépendant "Umuseso" avec ses informations critiques envers l'action gouvernementale, est, en particulier, le plus visé par la répression du pouvoir. **Il compte à lui seul et en deux ans seulement huit journalistes exilés** dont ses deux Directeurs de publication qui se sont succédé, en 2003 et ses six autres journalistes en 2004. L'année 2004 n'a donc pas été bénéfique à ce journal car il en compte déjà six journalistes exilés. Il s'agit de **Robert Sebufirira** et **Maddowell Kalisa** (en Février 2004), **Tharcisse Semana** et **Madjaliwa Niyonsaba** (en Août 2004) et **Didas Gasana** et **Kadafi Rwango** (en Décembre 2004). Avec l'exil de **John Mugabi** et de son ancien Directeur de Publication, **Ismaël Mbonigaba** (en 2003), il compte au total huit journalistes forcés d'exiler.

Au total, la presse rwandaise compte au moins aujourd'hui une vingtaine de journalistes exilé et six autres incarcérés et privés de leur droit et liberté de presse. Pour ces derniers, il s'agit de:

- **Dominique Makeri**, ancien excellent animateur de la soirée traditionnelle (igitaramo nyarwanda) à Radio Rwanda, de son retour à Kigali le 18 septembre 1994 est interpellé par le DMI et par après est arrêté et mis en prison.
- **Tatiana Mukakibibi**, ancienne animatrice et productrice de programme de divertissement à Radio Rwanda, arrêtée et détenue pendant quelques jours en 1995 et de nouveau le 03 octobre 1996 interpellée à son domicile et aussitôt mise en prison.
- **Ladislav Paremehutu**, arrêté et mis en prison en 1996
- **Joseph Habyarimana** du journal **Indorerwamo**, arrêté et mis en prison le 28 octobre 1997 pour ses articles publiés dans le numéro 24 et 25 de son journal
- **Gédéon Mushimiyimana** de la Télévision Rwandaise, arrêté et mis en prison en 1996
- **Téléspole Nyirimanzi** ancien chef de service de Radio Rwanda, arrêté et mise en prison en 2000

CONSITAT AMER

Par ailleurs, de nombreux journaux indépendants ont été complètement domestiqué et rachetés par le régime Kagame et quelques cinq radios dites privées viennent d'être récemment créées par les fervents acolytes (sinon les proches) du FPR pour faire croire à l'opinion internationale qu'au Rwanda il y a une liberté et une diversité de la presse. Parallèlement, la situation de la presse, surtout indépendante, s'est extrêmement durcie dès l'ascension du FPR au pouvoir. En vérité la presse indépendante s'est raréfié et se raréfie encore au Rwanda et les journalistes continuent régulièrement de fuir, la mort dans l'âme. La presse indépendante est actuellement au Rwanda en voie de disparition.

L'immobilisme politique et autoritarisme auxquels se butte la presse Rwandaise.

Depuis seulement quelques peu de mois d'ascension du FPR au pouvoir, la Presse Rwandaise n'a presque jamais été plus monocolore et mise dans des conditions très sévères et d'extrême et rigoureuse censure qu'on pourrait l'imaginer. Peurs d'être accusés ou considérés comme disséminateurs, propagateurs de l'esprit génocidaire ou incitateurs au divisionnisme et à la discrimination ethnique ou régionale, accusation très grave aujourd'hui au Rwanda, les journalistes ont été obligés et sont encore aujourd'hui obligé de laisser tabous certains sujets politiques, de renoncer aux analyses et critiques du pouvoir ; bref, étant prisonniers des peurs, des tabous lourds et silences significatifs des événements, ils sont obligés de s'autocensurer eux-mêmes surtout sur les sujet politiquement sensibles sinon ils en découlent de graves risques dont la disparition, la mort, la prison, l'exil, la poursuite judiciaire etc. L'un des exemples très parlant et très encore frais dans la mémoire du public rwandais, en est quatre articles parus récemment dans le **numéro 186** de l'hebdomadaire indépendant Umuseso. Ces articles signés par trois différents auteurs, étant de très critiques et de rigoureuse analyse de l'action gouvernementale du FPR, ont, bel et bien, provoqué un grand remous au sein de la scène politique

rwandaise. Et sûrement ont bien dévoilé les intentions les plus secrètes et les plus cachées des seigneurs et dignitaires du pouvoir militaro-fasciste du FPR. Celui-ci par le biais de son secret canal "Haut Conseil de la Presse" (actuellement divisé à propos des sanctions de Bideri et Imvaho), a instantanément et irraisonnablement failli directement fermer ce journal si ce n'était de vives réactions de trente sept journalistes indépendants et du Reporters Sans Frontières.

Contraint, le FPR à travers son secrétaire général en la personne de Pilisi Denis, vice-président du parlement, chambre de députés, a stratégiquement opté la voie moins remarquable d'intimider, de se venger non seulement contre ce journal via le judiciaire mais aussi et surtout pour faire peur et taire les journalistes de cet hebdomadaire et toute la presse indépendante.

Le résultat de ces manœuvres en est aujourd'hui la poursuite judiciaire de Charles Kabonero, Directeur de publication de ce journal indépendant. Celui-ci a été d'abord apparemment blanchi par le Tribunal de District de Nyarugenge mais le Tribunal ne voulant pas mettre à nu la politique du FPR et les manœuvres du plaignant dignitaire, Polisi Denis, son secrétaire général et vice-président du parlement, a sagement condamné Charles Kabonero, l'auteur de l'article intitulé "**Qui dirige le Rwanda**" en une **peine symbolique** d'un franc rwandais pour avoir outragé une personnalité publique. Le FPR se sent disqualifié par son député par ses manœuvres de favoritisme ethnique a vite saisi le judiciaire et interjeté appel. Et sous ces manœuvres politiciennes, l'auteur de l'article, Charles Kabonero, Directeur d'Umuseso, vient d'être condamné par le Tribunal Provincial de Kigali-Ville à une peine de prison avec sursis et lourde amende (de 1.000.000 francs rwandais) pour avoir rédigé et publié un article d'analyse et de critique politique.

Cette lourde peine n'a qu'à vrai dire d'autre intention que celle de faire peur et taire les journalistes critiques et toute la presse indépendante qui se recherche encore. Cela montre alors combien **le droit universel à la libre parole** est encore loin et utopie au Rwanda. Le **droit d'informer et d'être informé**, conformément à l'article 19 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, n'existe pratiquement guère au Rwanda. Ceux qui tentent de l'instaurer sont impitoyablement poursuivis ou en payent le prix de leur sang. Tel est le sort de nos confrères journalistes disparus et assassinés et sans jusqu'à présent aucun résultat d'enquête (supposée faite).

Il s'agit de:

-**Manassé Mugabo**, ancien responsable de la section Kinyarwanda au Radio Rwanda, assassiné le 19 août 1995.

-**Appolos Hakizimana**, Rédacteur en Chef de l'hebdomadaire **Umuravumba**, abattu de deux balles dans la tête, le 27 avril 1997.

-**Emmanuel Munyemanzu**, chef du service de Production à la télévision nationale disparu le 5 mai 1998 en revenant de son travail.

-**J.M. Hategekimana** d'hebdomadaire gouvernemental **Imvaho** assassiné sauvagement dans la nuit du 11 au 12 mars 2002.

Notons également à présent que nos six confrères journalistes (précités) arrêtés et détenus arbitrairement ne savent jusqu'à présent le sort que le régime Kagame leur réserve.

Recommandations :

-Au gouvernement Rwandais

Conscient et ému de cette crise que traverse la presse rwandaise, Considérant le principe de la charte des Nations Unies à son article 19 (ratifié par le Rwanda) selon lequel chacun a le plein droit d'informer et d'être informé; a droit à l'information et a la liberté d'informer, d'émettre ses opinions et les répandre; très convaincu et sachant également que la presse joue inmanquablement un rôle bien déterminé et décisif dans la formation d'opinion politique et démocratique, pour l'intérêt de tous les rwandais et selon le principe démocratique auquel il se réclame détenteur Paul Kagame et son gouvernement, nous lui demandons à:

- Nous prouver, non par les discours mielleux mais par les actes palpables d'ouverture démocratique, son charisme de jeune leadership démocratique dont il a dernièrement reçu la médaille de la part de ses grands maîtres dictateurs.

- **Accepter** un débat contradictoire et intégrer dans sa politique la pluralité d'opinions et honorer son engagement de favoriser les libertés publiques et ouvrir les espaces démocratiques.

Et de ce fait, la presse devrait être l'une de ses premières priorités s'il veut réellement porter la population à la maturité démocratique.

Par ailleurs, il a le plein devoir de faire progresser la presse et la rendre très consciente et responsable, libre, indépendante et diversifiée. Il lui importe donc de veiller, de garantir et assurer du jour au jour la liberté de presse et d'information à tous les citoyens.

-**Permettre** à chacun sans condition aucune d'accéder librement à l'information quel qu'elle soit et lui laisser l'exploiter à sa guise et au profit de toute la communauté. Il devrait également savoir que décréter les lois confuse et inconcises inspirant la peur et la haine que même lui ne respecte pas, ne sert à rien. Il devrait, s'il veut réellement que le peuple rwandais par le biais des libertés publiques dont la presse, soit informé et formé, exprime ses opinions, connaisse tous les points de vue sans exception aucune, comprenne et résolve lui-même ses propres problèmes, aider la société civile à se reconstituer et progresser librement et non lui coudre à sa taille une munie jupe.

De ce qui nous concerne pour la presse écrite privée, le gouvernement du FPR devrait se convaincre qu'elle n'est point son opposant, ni en son opposition ni non plus son anti-programme.

-**Traiter la presse indépendante de constructive et non de destructive.** Il doit la traiter en ami libre et indépendant d'opinions et non en ennemi qui intoxique et révolte la population. La prendre et la traiter sous une autre optique serait une fine erreur.

-**Economiquement et financièrement** chercher comment l'aider en pensant par exemple à louer une partie de son budget à sa promotion, à lui trouver des subventions palpables mais en lui aussi laissant toute autonomie de gestion.

Il devrait également par exemple octroyer des bourses d'études en journalisme aux jeunes qui en veulent, accorder des prêts de bourses d'études de journalisme, à l'intérieur qu'à l'extérieur, aux jeunes journalistes. Par ailleurs il devrait octroyer des licences et crédits sans trop de crobaties à ceux qui veulent monter/ériger des stations radiophoniques, de télévision ou de radio etc. Il devrait à tout prix bannir toute sorte de censure et garantir la liberté et la sécurité aux journalistes, aux associations et aux agences de presse. Il devrait, en outre, créer et favoriser les

espaces démocratiques permettant la jouissance effective des libertés d'opinion, d'association et d'expression en vue de favoriser un débat contradictoire sur les questions poignantes de la vie sociale et politique du peuple rwandais. Ces mesures permettraient, c'est ma conviction, une issue heureuse et une assise du journalisme rwandais d'émulation, de qualité et de quantité rationnelle.

Elles permettraient également le dépassement de la presse partisane à la presse d'information libre et indépendante, de la presse partielle et partielle à la presse multidisciplinaire, multilatérale et de fond, de la presse de reportage à la presse d'opinion et de commentaire, de la presse monologique à la presse diversifiée, de la presse sensationnelle à la presse intentionnelle et objective, bref, de la presse consciente et responsable, formatrice et professionnelle, libre et radieuse.

-A la communauté internationale

Etant donné l'indéniable influence de la Communauté Internationale dans la région des Grands Lacs dont fait parti le Rwanda, nous tenons à lui mettre en garde contre toute complaisance, contre toute démission et toute relâchement en matière des droits et libertés de la personne humaine et lui demandons avec insistance de faire oppression et obliger le Président Paul Kagame et son Gouvernement à:

-faire preuve de souplesse envers la Presse et la société civile et démontrer sa «maturité démocratique» enchanée

- respecter le droit d'opinion, d'expression et de liberté de presse à laquelle il se proclame prédateur
- libérer immédiatement et sans condition aucune tous les prisonniers d'opinion dont nos six confrères journalistes précités et l'ex-Président, Pasteur Bizimungu et ses coaccusés
- protéger les journalistes et les permettre à travailler dans un climat sain, paisible et favorable

Tharcisse SEMANA,
Journaliste exilé en Suisse.
Route des Bernunes 14,
CP1023, 3960 Sierre
SUISSE